**BULLETIN D’INSCRITPION**

**AU CONCOURS DES MAISONS, JARDINS ET BALCONS FLEURIS**



**A retourner au service fêtes et Cérémonies de la Mairie**

**IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 22 MAI 2020.**

NOM : …………………………………………………………………………………………………………………………………….

Prénom : …………………………………………………………………………………………………………………………………

Adresse : ………………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………………………….

🕾 ………………………………………………… adresse mail ……………………………. @ ……………………………..

Désire participer et m’inscrire au Concours des Maisons, Jardins et Balcons Fleuris organisé par :

□ La Ville de Notre-Dame de Bondeville

□ Le Département de Seine Maritime

et déclare faire partie de la catégorie ci-dessous :

□ Catégorie 1 : Maison avec jardin très visible de la rue

□ Catégorie 2 : Décor floral installé en bordure de la voie publique

□ Catégorie 3 : Balcons ou terrasses avec ou sans jardin visible de la rue

□ Catégorie 4 : Fenêtres et/ou murs **(1)**

□ Catégorie spéciale : Espaces verts privés **(2)**

Accepte que les photos réalisées de mon jardin, balcon ou fenêtres soient diffusées le jour de la remise des prix, dans le bulletin municipal et sur le site internet de la Ville.

Notre-Dame de Bondeville,

Le …………………………………… Signature,

**🏵 🏵 🏵 🏵 🏵 🏵 🏵 🏵 🏵 🏵 🏵 🏵 🏵 🏵 🏵**

**(Joindre le règlement daté et signé)**

***(1)*** *Maison ne disposant d’aucun terrain visible de la rue, d’aucun balcon ou terrasse, d’aucun fleurissement sur la voie publique.*

***(2)*** *Espaces verts à partir de 2000 m² et entrée autorisée du jury dans la propriété.*

*Madame le Maire de NOTRE-DAME DE BONDEVILLE sis à Notre-Dame de Bondeville (76960) Place Victor Schœlcher, a désigné l’ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet, en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : concours des jardins et maisons fleuris. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données sont destinées à la Mairie de Notre-Dame de Bondeville et pourront être transmises au Département de Seine-Maritime, dans le cadre du Concours Départemental des maisons et jardins fleuris. Les données sont conservées pour une durée de 2 ans.*

*Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d’un droit d’accès, de rectification, d’effacement, de limitation, d’opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter :* [*accueil@ville-nd-bondeville.fr*](mailto:accueil@ville-nd-bondeville.fr) *ou Madame le Maire, place Victor Schœlcher 76960 Notre Dame de Bondeville. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.*